

**triangle**  
UMR 5206

  
Centre  
**Max Weber**

**AÉS** 

CHAIRE ESS  
ÉCONOMIE  
SOCIALE &  
SOLIDAIRE

  
CENTRE DE RECHERCHES CRITIQUES SUR LE DROIT

UNIVERSITÉ  
LUMIÈRE  
LYON 2



SCIENTIFICO  
POLITICO  
LYON

## XXXVIIIe Journées de l'Association d'économie sociale Lyon, 5-7 septembre 2018

### L'économie sociale en quête de ressources

#### Programme provisoire

Journées organisées par les laboratoires Triangle, Coactis, Centre Max Weber et CERCRID, ainsi que la Chaire d'entrepreneuriat en économie sociale et solidaire

<https://aes2018.sciencesconf.org/>

Inscriptions : <http://association-economie-sociale.fr/JA%C3%89S.html>

## Mercredi 5 septembre 2018 Sciences Po Lyon

### Doctoriales 13-17h

Inscription gratuite mais obligatoire : <https://goo.gl/forms/K8EiVdPGlj8tVmrV2>

Salles 201, 202, 211, 212, 213

**Lieu : Sciences Po Lyon, rue Appleton (Lyon 7<sup>e</sup>)**  
Métro : ligne B, arrêt Jean Macé.  
Tramway : T2 arrêt Centre Berthelot, ou T1 arrêt Quai Claude Bernard

### Visites urbaines 18h-20h (sous réserve de participants en nombre suffisant)

Trois possibilités au choix (réservation au plus tard le 29 août) :

- Parcours découverte sur le thème de l'économie sociale et solidaire (pentes de la Croix-Rousse) (Par ci par l'art)
- Visite de Jardins partagés (Le Passe-Jardins)
- Visite de tiers-lieux

### Repas Off 20h — La Commune (3 rue du Pré-Gaudry, Lyon) (à confirmer)

## Jeudi 6 septembre 2018 Université Lumière Lyon 2

**Lieu : Université Lumière Lyon 2**  
**au 16-18 quai Claude Bernard (Lyon 7<sup>e</sup>)**  
Tramway : T1 arrêt Quai Claude Bernard

### 9h Accueil

*Atrium*

### 9h30-10h15 Introduction du colloque

*Grand amphithéâtre*

Accueil de Nathalie Dompnier (Présidente de l'Université Lumière Lyon 2) et des organisateurs du colloque. Présentation des Actes par leurs éditeurs (Jérôme Blanc, Emilie Lanciano, Damien Sauze). Présentation de la politique de l'ESS de la Ville de Lyon par Dounia Besson (adjoindue à l'économie sociale et solidaire).

### 10h15-12h15 Table ronde plénière #1 Financer l'économie sociale et solidaire après la loi Hamon

La Loi Hamon votée en juillet 2014 a fourni un cadre nouveau pour l'économie sociale et solidaire en la reconnaissant dans sa cohérence. Elle a offert des possibilités de financement nouvelles par l'adaptation des règles relatives aux associations, aux mutuelles et aux coopératives. Elle a établi les conditions dans lesquelles des sociétés

commerciales peuvent obtenir la qualité d'entreprise de l'ESS. Les politiques publiques ont cependant toujours des difficultés à saisir l'enjeu d'un meilleur accès de l'ESS aux financements, celle-ci étant encore pensée de façon résiduelle et non comme un acteur à part entière de l'activité économique. Dans le même temps, les dynamiques européennes conduisent à penser différemment cette question du financement et du périmètre des organisations pertinentes, à partir de l'entrepreneuriat social entendu dans un sens large. En outre, de nouveaux outils apparaissent, qui contribuent à réorienter le sens de certaines activités d'ESS tout en ouvrant aux acteurs lucratifs, comme les dispositifs de financement sous condition d'impact social. Quel bilan peut-on tirer aujourd'hui de ces dynamiques nouvelles pour l'ESS ? Sort-elle renforcée de ces années de transformation, ou est-elle plus que jamais aux prises avec le risque de l'isomorphisme ?

*Grand amphithéâtre*

*Intervenants confirmés : Pascal Glémain (LiRIS - Université de Rennes 2), Cyril Kretzschmar (Oxalis), Nadine Richez-Battesti (LEST - Université Aix-Marseille)*

**12h15-13h30**      **Buffet**

*Salle de réception*

**13h30-15h30**      **Ateliers parallèles – Session #1**

*Grand amphithéâtre + Salles de cours bâtiment Demeter ou Belenos*

Le programme des ateliers parallèles sera fourni début juillet.

**15h30-15h45**      **Pause**

**15h45-17h45**      **Ateliers parallèles – Session #2**

*Grand amphithéâtre + Salles de cours bâtiment Demeter ou Belenos*

Le programme des ateliers parallèles sera fourni début juillet.

**19h30**                      **Repas de gala – Brasserie Georges (30 cours de Verdun, 69002 Lyon)**  
**Remise du Prix Jacques Tymen et du Prix Michèle Fardeau**

**Vendredi 7 septembre 2018**  
**Université Lumière Lyon 2**

**Lieu : Université Lumière Lyon 2**  
**au 16-18 quai Claude Bernard (Lyon 7<sup>e</sup>)**  
**Tramway : T1 arrêt Quai Claude Bernard**

**8h30-9h30**                      **Assemblée générale de l'Association d'économie sociale**

*Grand amphithéâtre*

**9h30-11h**                      **Ateliers parallèles – Session #3**

*Grand amphithéâtre + Salles de cours bâtiment Demeter ou Belenos*

Le programme des ateliers parallèles sera fourni début juillet.

**11h-11h15**                    **Pause**

**11h15-12h45**                **Ateliers parallèles – Session #4**

*Grand amphithéâtre + Salles de cours bâtiment Demeter ou Belenos*

Le programme des ateliers parallèles sera fourni début juillet.

**12h45-14h00**                **Buffet**

*Salle de réception*

**14h-16h**                      **Table ronde plénière #2**  
**Les transformations du financement de la protection sociale**

*Grand amphithéâtre*

Historiquement située entre le modèle beveridgien et le modèle bismarckien, la protection sociale française emprunte un chemin qui la fait évoluer progressivement vers l'universalité beveridgienne. Le poids renforcé de la CSG et les défiscalisations opérées sur certaines rémunérations modifient en effet son mode de financement, alors que sont ouverts de nouveaux droits tendant à universaliser la protection des travailleurs, et alors que le vieillissement et l'enracinement du chômage et du sous-emploi accroissent les besoins. Le nouveau management public quant à lui a profondément transformé la gestion des hôpitaux, aujourd'hui en proie à une grave crise dont on se demande en quoi les solutions d'hier pourrait être resservies comme celles de demain. Les transformations dans les modes de financement des différents volets de la protection sociale sont-elles à la hauteur des besoins? Que disent-elle des transformations de la place du travail et plus spécifiquement du salariat dans la société française? Quels effets engendre-t-elle également sur la démocratie sociale à la française?

*Intervenants confirmés: Philippe Batifoulier (CEPN, Université Paris XIII), Christophe Capuano (LARHRA, Université Lumière Lyon 2), Gérard Cornilleau (OFCE), Bruno Théret (IRISSO, CNRS, Paris)*

**16h**                              **Clôture des Journées**